

Bière

L'instigateur du parc éolien met un frein à son projet

L'implantation de sept éoliennes ne se fera pas avant des années. Le revers essuyé à Sainte-Croix a refroidi la SEFA, qui préfère jouer la prudence

Lauriane Barraud

Assis dans son bureau, Christian Jan, directeur de la Société électrique des forces de l'Aubonne (SEFA), n'y va pas par quatre chemins: «Nous attendons que des éoliennes tournent dans le canton avant de mener des études approfondies sur notre futur parc de Bière.» En clair, le projet d'implantation de sept éoliennes, censées alimenter l'équivalent de 7000 ménages en électricité, ne devrait pas se réaliser avant plusieurs années.

Dans sa planification initiale, la société électrique ambitionnait pourtant de le soumettre à l'enquête au milieu de l'année prochaine. Le tout après avoir mené des études d'impact pointues sur l'intégration paysagère, l'ombre des pales, la faune ou encore le bruit.

Ne pas investir dans le vide

Mais la récente décision du Tribunal cantonal, qui a partiellement admis les recours des opposants du côté de Sainte-Croix, a aujourd'hui changé la donne. Pour mémoire, la Cour a demandé au Canton des études plus poussées. Ces dernières portent notamment sur les effets du bruit, qui doivent désormais se mesurer éolienne par éolienne, et sur les nuisances sonores, qui doivent être réduites de 4 décibels au lieu de 2.

Ne souhaitant pas se heurter au même problème, la SEFA a décidé de jouer la carte de la prudence avant d'investir dans des études coûteuses. «Une société comme la nôtre ne peut pas se permettre de dépenser 500 000 francs d'études dans le vide, argumente encore le directeur. Nous attendons désormais que des projets cantonaux plus avancés aboutissent avant de lancer nos propres études d'impact.»

La SEFA pourrait pourtant se baser sur les considérants du tribunal pour se lancer dans l'aventure. Mais cette option n'a pas été retenue. «Dans ce genre de projets, qui courent sur de nombreuses années, les niveaux d'exigence évoluent constamment. En



Christian Jan, directeur de la SEFA, estime qu'il n'est pour le moment pas opportun de lancer les études d'impact du futur parc éolien, devisé à 45 millions de francs. VANESSA CARDOSO

«Dans le contexte actuel, il est urgent d'attendre»

Christian Jan

Directeur de la Société électrique des forces de l'Aubonne (SEFA)

bons entrepreneurs, nous devons aussi savoir gérer les risques», rétorque Christian Jan.

Meilleurs soutiens attendus

Pour expliquer sa réserve, le producteur d'électricité n'invoque pas uniquement des arguments financiers. Aujourd'hui, il veut aussi s'assurer de meilleurs sou-

tiens politiques et citoyens dans le domaine de l'énergie éolienne. «Actuellement, les politiciens font peut-être preuve d'une prudence légitime vis-à-vis de parcs éoliens contestés», poursuit le responsable. Pour rappel, le projet biérolan a déjà suscité un vent de contestations, notamment du côté de Berolle, village qui subira l'impact visuel des futures installations. En novembre dernier, le groupe anti-éolien Pieduvent a même été constitué pour défendre l'intérêt des citoyens (lire ci-dessous).

Christian Jan l'assure, la société ne restera pas les bras croisés durant ce temps mort. «Nous le mettrons à profit pour dialoguer et informer les autorités et

les habitants concernés par le projet. Nous continuerons aussi les mesures des vents que nous menons depuis plus de deux ans. Notre motivation reste intacte.»

Jusqu'à présent, ces mesures se sont d'ailleurs montrées particulièrement concluantes. «Nous pourrions produire quelque 28 millions de kWh par année. En l'additionnant à l'énergie hydraulique, nous pourrions ainsi produire près de 80% de l'énergie consommée par la région de manière renouvelable. Nous sommes convaincus que ce projet est essentiel pour toute la région. Mais, dans le contexte actuel, il est urgent d'attendre», conclut le directeur.

«Nous continuons à affûter nos armes»

Patrick Badan, président de l'association citoyenne Pieduvent, est aujourd'hui content de voir que la Société électrique des forces de l'Aubonne (SEFA) marque un temps mort dans ce projet vivement contesté.

Pour autant, il assure que son groupe anti-éolien ne baissera pas les bras si facilement. «Nous continuons à affûter nos armes en coulisses et nous n'allons rien lâcher, assure-t-il. Au contraire, cela nous donne encore davantage de force. A mon avis, le parc éolien de Bière doit être

plus que limite, sinon la SEFA aurait déjà lancé ses études d'impact.»

Comptant désormais une septantaine de membres venant de Ballens, de Berolle et de Bière, l'association poursuit sa croisade pour «accomplir son devoir d'information». Pour ce faire, elle dispose de plusieurs outils. «Nous avons ouvert un site Internet et nous allons également produire un petit film pour que les habitants puissent se rendre compte de l'impact réel des futures éoliennes», poursuit Patrick Badan.

Aux yeux du président, il importe surtout que les citoyens - qu'ils approuvent ou non le projet - puissent se faire une opinion en toute connaissance de cause.

Pour mémoire, ce groupe a été créé il y a six mois à Berolle pour s'opposer à l'implantation des sept éoliennes prévues dans la commune limitrophe de Bière. C'est dans ce village que le vent de la contestation s'est levé en premier, car de nombreux habitants craignent de perdre leur vue imprenable sur les Alpes.

«L'Exécutif de Nyon doit assumer ses erreurs»

Le Conseil régional a réagi ce week-end aux propos émis par la Municipalité de Nyon quant à un éventuel recours dans l'affaire NRTV

La saga de la débâcle de Nyon Région Télévision (NRTV) s'est poursuivie en ce week-end pascal. Samedi, Eric Hermann, président du Conseil intercommunal du Conseil régional du district de Nyon, s'est fendu d'un communiqué dans lequel il met les points sur les i quant à l'absence d'un délégué de la Municipalité de Nyon à la séance de mercredi soir (lire «24 heures» de samedi).

En substance, il rappelle que la Ville de Nyon «n'a pas respecté l'article 10 des statuts du Conseil régional, qui stipule que les membres des Exécutifs doivent détenir au minimum 50% des voix». Pour mémoire, la Municipalité nyonnaise, dont aucun membre n'a pu assister

à la séance cruciale de mercredi, avait transmis ses onze voix à Pierre Wahlen, l'un des représentants du Conseil communal de Nyon à l'instance régionale, via une procuration. S'appuyant sur les statuts, Eric Hermann avait alors refusé les voix détenues par l'Exécutif nyonnais. La conséquence a été fâcheuse, puisque l'absence de ces voix a fait couler le soutien des communes du district de Nyon à une recapitalisation de la chaîne locale. Au lendemain de cette bévue, la Ville a émis l'idée de déposer un recours.

«Je n'ai appris l'existence de cette procuration qu'une heure et demie avant le début de la séance. Si la Municipalité avait eu la délicatesse de me joindre, je leur aurais expliqué qu'il fallait qu'un municipal soit présent pour répondre aux statuts», réagit Eric Hermann. Et de conclure: «Aujourd'hui, la situation est claire. L'Exécutif de Nyon s'est fourvoyé et doit assumer ses erreurs.» N.R.

Vacances au musée

Nyon Les enfants de 7 à 12 ans sont invités à participer à des ateliers ludiques au Musée romain en cette semaine de vacances. Début des ateliers à 14 h (durée: deux heures). Prix: 16 francs par enfant et par atelier. Sur inscription au 022 361 75 91 ou par mail à l'adresse musee.romain@nyon.ch. N.R.

Ateliers au château

Prangins Le Château de Prangins organise un atelier de vacances sur le thème «A table!» destiné aux enfants de 8 à 12 ans, cet après-midi. L'animation démarre à 14 h et se termine à 16 h 30. Prix: 10 francs, goûter offert. Sur inscription, au 058 469 38 90. N.R.

Morges

Nouvelle station de pompage

Le Conseil communal de Morges a validé mercredi soir une enveloppe de 88 000 francs destinée à remplacer la station de pompage du Parc de Vertou. «Cette installation, composée de quatre pompes âgées de 23 ans, arrive en fin de vie. En effet, sur les quatre pompes, plus qu'une seule fonctionne», précise le préavis. Les quatre pompes actuelles seront donc remplacées par trois autres, équipées de variateurs de fréquence. Cette nouvelle installation permettra l'économie de la petite pompe de maintien pour les faibles consommations. N.R.

Beausobre



Les foyers de Beausobre, à Morges, subiront une série de travaux de mise en conformité. Mercredi, le Conseil a validé un crédit de 277 000 francs pour changer deux cloisons mobiles dans les foyers et pour divers travaux d'entretien. Ceux-ci se dérouleront durant la pause estivale, du 16 juillet au 4 août. Pour rappel, la Ville prévoit un gros chantier de rénovation du site de Beausobre à l'horizon 2018-2020. N.R.

Le chiffre

12

Il s'agit du nombre de classes actuellement en cours de construction dans le nouveau collège du Cœur du Chêne, à Aubonne. Sur son site Internet, la Municipalité informe que la fin des travaux est prévue pour mi-septembre. Pour rappel, hormis la construction des nouvelles classes, le projet prévoit aussi la création d'un restaurant scolaire, d'une unité d'accueil pour écoliers ainsi que d'un parking souterrain. Le Conseil communal avait accordé aux autorités un crédit de 12 millions pour la réalisation de cet important chantier. L.B.

Bougy-Villars La course aux œufs du Signal-de-Bougy est passée entre les gouttes



1. Brice et Elsa Thierrin, Lilly et Fabio Peer.
2. Cassis Lechevallier.
3. Chanel Duigou.
4. Liam Boillat.
5. Marina et Sonia Fernandes Pinto.

Photos Odile Meylan

Retrouvez toutes les photos sur clic-clac.24heures.ch